

**FEDERATION DE FEMMES POUR LA PAIX ET LE DEVELOPPEMENT
(FEPADE), ASBL RDC (CONGO –KINSHASA)**

BP: 3621 Bujumbura II –Burundi,

siège social: Kazimia, Fizi

**Zones d'intervention: Fizi, Uvira, Bubuyu, Mwenga
Région pilote: Sud-Kivu**

Pays: République Démocratique du Congo (RDC)

E-mail: fepade_kivu@yahoo.fr

- Carte géographique de la RDC et ses pays voisins
- PROVINCE DU SUD KIVU: Rayon d'action de la FEPADE

1. Présentation succincte de la FEPADE

La Fédération de Femmes pour la Paix et le Développement, organisation des femmes de droit congolais créée le 07 mars 2002, intervient en territoires d'Uvira et de Fizi au Sud-Kivu en République Démocratique du Congo dans les domaines qui suivent:

- Droits humains (éducation et formation civique, économique, politique, culturelle et écologique)
- Santé reproductive (infantile et maternelle) et générale (préventive et curative).
- Environnement (pêche, agriculture, et élevage)
- Activités génératrices de revenus
- Assistance juridique, médicale et psycho sociale de femmes violentées
- Paix et réconciliation à la culture de la non violence et meurtrière
- Scolarisation et encadrement des enfants orphelins de la guerre
- Formation technico professionnelle de femmes et d'enfants désœuvrés
- Lobbying and réseautage à l'émancipation et à la défense/ promotion des droits de la femme et de l'enfant sur le plan national, régional et international (reporting, monitoring, dénonciation de crimes, horreurs, viols, tortures, harcèlements, tueries organisées-ciblées, pillages, vandalismes)

2. PROJETS REALISES

- Octroi de micros crédits rotatifs aux 240 femmes violentées
- Implémentation de deux polycliniques médicales (Fizi et Uvira)
- Implémentation de trois centres informations (Baraka, Kazimia et Uvira centre)
- Assistance et accompagnement juridique aux 123 femmes violentées
- Assistance médicale aux 187 femmes et filles violentées de zones de Fizi et d'Uvira
- Etablissement de 5 centres d'écoute pour assurer l'assistance psycho sociale et traumatique aux 90 femmes traumatisées, conduits par les bénévoles psychologues,
- Scolarisation des 157 enfants orphelins et la prise en charge scolaire et matérielle de 50 filles mères aux formations professionnelles,
- Organisation de cinq compétitions sportives de soccer/ football de la jeunesse en faveur de la paix et cohabitation,
- Distribution de semences paddy et montures aux 400 agriculteurs,
- Distribution de 200 chèvres et 100 porcs aux 60 éleveurs

- Distribution de vivres et non vivres aux 160 déplacés internes,
- Implémentation de deux moulins communautaires (Kazimia et Baraka) pour aider les déplacés internes et réfugiés retournés , etc

3. Partenariat FEPADE et WACC Canada

- Début et année de partenariat: 2007
- Projets financés par WACC Canada en faveur de la FEPADE(Projet d'éducation citoyenne pour la Paix et la dignité humaine / 2007 et projet de Training of Psycho social Assistants on War Trauma Healing in Fizi and Uvira territories, South Kivu / East Congo 'TPATH'/ 2010 (projet de la lutte contre le traumatisme) le dernier projet est en cours de la réalisation.

4. Thème de la conférence:

Implication de femmes congolaises dans la consolidation de la paix en RDC

Le continent africain est ravagé par des conflits de toute sorte. De manière particulière, l'Afrique centrale est plongée dans un conflit régional qui dure des décennies; et les tissus social, économique, culturel et politique sont complètement désagrégés laissant une société traumatisée, divisée par la haine ethnique provoquant les génocides et guerres prolongées et politisées de tout genre.

Pour sortir de cette impasse, nous avons besoin de mobiliser toutes les forces vives et positives de la société (femmes et hommes). La paix et le développement étant étroitement liés; il n'y a pas de développement sans paix et aucune paix ne peut être durable si elle n'est pas soutenue par le concours des femmes(une population sociologiquement majoritaire dans la communauté de l'Afrique centrale mais marginalisées, pauvres, analphabètes, violées, agressées et assujetties par les coutumes traditionnelles) et les hommes.

C'est pourquoi d'ailleurs les participants du sommet mondial des nations unies de septembre 2005 se sont convenus d'assurer la pleine participation et représentation des femmes au processus de paix, y compris la prévention, la gestion et le règlement des conflits et la reconstruction post-conflit en Afrique, tel que stipulé dans la Résolution 1325 des Nations Unies de 2000) . Chaque pays est tenu d'élaborer des plans de mise en œuvre de cette résolution en fonction de sa propre évaluation interne.

Dans cette situation, les femmes congolaises ont un rôle particulier à jouer. Il est nécessaire de les impliquer dans le processus de négociation, réconciliation, médiation et de construction de la paix à tous les niveaux de la vie humaine. Les expériences montrent que les femmes congolaises constituent une force positive souvent ignorée. Elles sont porteuses de valeurs et potentialités positives (éducatrices de générations futures, rassembleuses de familles, unificatrices de clans et ethnies (mariage mixte, ethnique), responsables de l'économie ménagère et régulatrices de conflits.

Les femmes tout comme les hommes ont grand intérêt à instaurer la paix dans leurs collectivités. Il faut les encourager et les aider à contribuer à la consolidation de cette paix. Mais étant donné leur marginalisation économique et politique dans la société congolaise, les femmes ne sont pas toujours bien placées pour jouer un rôle efficace et constructif comme il se doit pour des raisons multiples (domination, rejection, isolation, discrimination, exclusion,...).

Or, comment peut-on espérer à une implication efficace de la femme dans la paix sans penser à sa représentation à des postes de décisions ? De quelle manière se présente cette situation dans notre rayon d'action?

Pour le cas de la RD Congo, l'implication de la femme dans le processus de paix se situe au niveau de la sensibilisation passant par les Organisations féminines surtout. Les politiques mises en oeuvre ne donnent pas d'opportunités aux femmes de pouvoir participer activement au havre de paix .

Les femmes représentent à elles seules plus de 60% de la population et constituent la plus grande catégorie des analphabètes au pays (plus de 50% en territoires de Fizi et d'Uvira). Ce problème décrit le manque de leadership constaté chez les femmes dû à l'impréparation intellectuelle. S'il faut parler de la représentation des femmes à des postes de prise de décisions, retenons comme exemple illustratif :

Dans les territoires d'Uvira et Fizi, sur 8 députés nationaux (1 femme contre 7 hommes), 10 députés provinciaux (1 femme contre 9 hommes), le gouverneur et son gouvernement tous des hommes hormis une femme (ministre de plan). Tous les administrateurs sont des hommes. Le territoire d'Uvira compte 14 chefs de quartier dont une femme, plus de 30 chefs d'avenues et de cellules (tous des hommes). Celui de Fizi, par contre, comprend 4 secteurs représentés, plus de 18 groupements dont tous les postes sont occupés par les hommes. Tout ceci est lié à l'absence des mesures d'accompagnement ou d'actions des lois sur la parité hommes-femmes et réduit l'implication réelle des femmes au processus de paix.

- Les causes et origines de conflit en RDC
- Ethnisme et régionalisme (géopolitique au leadership)
- Manque de la redistribution de la richesse nationale,
- Pauvreté aiguë et chômage généralisé
- Absence du partage de pouvoir
- Dictature et auto programmation du pouvoir public
- Exploitation de richesses minières
- Mauvaise gouvernance (volonté politique)
- Corruption
- Conflit foncier et administratif (chefferie, droit terrien)
- l'héritage impérialiste de guerres, de misère et d'horreur
- Conséquences de conflits en RDC
- Perpétuité de guerres organisées, politisées et tribalisées,
- Violences sexuelles- psychologiques, physiques, crimes, horreurs, viols, exactions inhumaines, tortures,
- Destruction des infrastructures publics et privées (routes, hôpitaux, écoles, universités, maisons, usines, installations hydrauliques et électriques ...)
- Pillage systématique de ressources précieuses- minières, foresterie et zoologiques,
- Déplacements massifs de la population (IDP), réfugiés et exils des congolais dans les pays voisins (Tanzanie, Burundi, Rwanda, Zambie, Soudan etc.)et ailleurs (diaspora),
- Pertes de vies humaines et morts estimées à 7 millions depuis 1996 à 2011.
- Traumatisme psycho-social de la population, surtout les femmes et enfants ainsi que les vieillards,
- Insécurité généralisée et instrumentalisée par les groupes rebelles et dissidents (Mai Mai, FDLR, CNDP...),
- Impunité et injustice ainsi que les règlements de comptes aux populations innocentes,
- Enfants soldats dans les groupes rebelles et bandes armées,
- Phénomènes enfants sorciers, orphelins, enfants de la rue,
- Dépravation de mœurs et déviation sociale culturelle.
-
- Prostitution mineure et juvénile,
- Grossesses indésirables,
- Propagation rapide de VIH et SIDA,
- Délinquance juvénile,
- Assassinats ciblés,
- Emprisonnements et tueries de défenseurs de droits humains,
- Violations des droits humains de tout genre (traitements inhumains, cruels et dégradants)

- Absence de la primauté de droits et affaiblissement de l'Etat,
- Non paiement des fonctionnaires de l'Etat.
- Solutions aux problèmes de conflits
- Encourager la participation des femmes au règlement des conflits et tenir compte de la problématique homme-femme dans l'ensemble des analyses, politiques et programmes conçus pour venir à bout des conflits et instaurer la paix;
- Favoriser la participation des femmes à titre d'intervenantes et de protagonistes au lieu de les considérer comme un groupe vulnérable;
- Créer des débouchés pour les femmes dans le contexte de la reconstruction de la paix post-conflit;
- Former les femmes aux techniques de médiation et renforcer les organisations de femmes à avoir les moyens économiques,
- Élaborer des stratégies d'alphabétisation des femmes rurales,
- Renforcer le pouvoir des femmes par la création des écoles de leadership à l'attention des femmes rurales et intellectuelles à tous les niveaux en vue d'assumer leurs responsabilités relatives à la paix,
- Création d'une plate-forme regroupant toutes les femmes leaders par zone/territoire/province.
- Instaurer des mesures d'accompagnement des lois portant sur la parité homme-femme telle que dit dans la constitution.
- Intégrer les femmes congolaises dans les procédures démocratiques aux instances décisionnelles de l'état et de la société civile (être ministres, gouverneurs, députes nationaux et provinciaux, directrices des entreprises etc...)
- Promouvoir le leadership et l'entrepreneuriat féminin dans toutes les sphères de la vie humaine congolaise;
- lutter contre l'analphabétisme de la femme congolaise;
- Susciter la participation effective et déterminante des acteurs politiques, civils, religieux, coutumiers et les leaders de femmes congolaises au processus de paix;
- Promouvoir la cohabitation pacifique, culture de la paix et de la tolérance, de la non violence active et effective entre les communautés congolaises;
- Assurer la justice réparatrice et équitable aux responsables des actes criminels et cruels des violences et barbaries faites aux femmes congolaises;
- Accompagner le gouvernement congolais au processus de l'établissement de l'Etat de droit et au respect de la séparation du pouvoir (législatif, judiciaire, exécutif)

CONCLUSION

Dans des situations post-conflits, il n'existe aucun élément «apolitique ». Tout a un caractère politique, surtout lorsqu'il est question de la problématique homme-femme aux processus de la restauration de la démocratie et de la paix. L'organisation et l'amélioration des compétences de la femme engendre des conflits de sexe.

Comme le développement nécessite la réunion des efforts de l'homme et de la femme, l'encadrement de cette dernière discriminée s'avère indispensable aussi bien dans les domaines politique, économique, juridique, organisationnel, culturel qu'éducationnel surtout.

L'opposition farouche aux décisions politiques sur la non participation des femmes permet parfois à ce que le conflit soit élastique à la résolution de conflit et à la consolidation de la paix durable dans les post conflits et à la problématique homme-Femme. La femme congolaise a un très grand rôle à jouer dans la construction de la démocratie et le respect des droits de la personne, ..

Il faut reconnaître que des problèmes sociaux, politiques, culturels et économiques fondamentaux peuvent avoir une incidence sur le leadership des organisations féminines et sur la participation des femmes à ces organisations.

En effet la capacité des gens marginalisés, particulièrement des femmes, de participer à des initiatives de consolidation de la paix et d'en tenir les rênes dépend de divers facteurs. Certains d'entre eux, comme la pauvreté, un mauvais état de santé, la survie de la famille et l'analphabétisme, n'ont pas de rapport avec l'initiative à court terme, mais ont souvent des répercussions directes sur les résultats éventuels de la femme congolaise.

- Recommandations aux donateurs et acteurs pour la paix en RDC
- Aider financièrement et politiquement les femmes congolaises à contribuer à la transformation des institutions publiques et sociales pour lutter contre les pratiques et propagations des conflits, de la haine, violence et xénophobie entre la population congolaise;
- D'identifier et de hiérarchiser les besoins des femmes et de renforcer les capacités de celles qui assument des fonctions de direction au niveau politique, social et économique;
- De renforcer la capacité de réconciliation, de négociation et de médiation des organisations de femmes et d'accroître leur participation au processus de décision aux instances de l'Etat;
- De renforcer les capacités des femmes et des hommes, des filles et des garçons, jeunes et vieux, en matière de construction de la paix et de prévention, de gestion et de résolution des conflits ;
- De renforcer le rôle des femmes en tant que médiatrices et de mettre sur pied des missions de paix conduites par des femmes dans les sociétés dévastées par les guerres et les conflits ethniques et communautaires etc.. ;
- De renforcer les capacités des femmes réfugiées et déplacées de participer aux négociations de paix et à la résolution des conflits.
- Faire assurer l'application des conventions et des instruments nationaux, régionaux et internationaux relatifs à l'égalité des hommes et des femmes, notamment la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et la Plate-forme d'action de Beijing ;
- De créer un observatoire pour la paix et la gouvernance démocratique en RDC et dans la région des grands lacs ;
- D'assurer une représentation égale des femmes dans les mécanismes nationaux de coopération avec les institutions bilatérales et multilatérales ;
- Surveiller les plans et actions des gouvernements afin de déterminer le développement des valeurs, principes et pratiques propres à une culture de la paix et de la réconciliation population et communautaire;
- Protester contre toutes les formes de discrimination et de violence à l'égard des femmes et des enfants en RDC,
- Concevoir et mettre en œuvre des programmes d'action destinés à réduire et à contrôler le trafic et les ventes d'armes et d'encourager les médias à informer la population et la sensibiliser à ces questions.